

INTB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Compétences et acquis spécifiques des étudiant-e-s issu-e-s de la filière trilingue :

- Capacité à suivre un cours, à l'étudier et à en présenter l'examen oral ou écrit en néerlandais et anglais,
- Connaître l'univers culturel, les particularismes et les modes de pensées du monde Anglophone et néerlandophone,
- Capacité à mener une recherche dans le domaine des sciences économiques, et à rédiger un travail conséquent de portée universitaire en langue anglaise et néerlandaise.

Compétences et acquis génériques

Au terme du bachelier en ingénieur de gestion, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes:

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine de l'économie et de la gestion

- **Maîtriser de manière active les concepts et modèles fondamentaux des sciences économiques et des sciences de gestion.**
- **Acquérir les outils méthodologiques de base nécessaire à la démarche scientifique dans le domaine de l'économie et de la gestion**

- Acquérir progressivement une capacité de modélisation des phénomènes économiques
- Acquérir progressivement une maîtrise des domaines fondamentaux de la gestion

Ensemble des UE de BAS 1 et 2 dans le domaine de l'économie et de la gestion

- **Capacité à analyser des problématiques concrètes dans les domaines de l'économie et de la gestion**

Les UE organisées sous la forme de séminaire en BAS 2 et BAS 3, les cours avancés en économie et gestion du BAS 3

- **Développer une réflexion rigoureuse sur les dimensions éthiques et politiques de l'analyse économique**

En particulier les UE du BAS 3 dans le domaine de l'économie, dans leur dimension réflexive et celles d'ouverture interdisciplinaire.

- **Savoir mobiliser des modèles mathématiques et informatiques en vue de les insérer dans un raisonnement analytique.**

- **Recourir à la formalisation mathématique des problèmes économiques et sociaux**

- **Mobiliser des outils mathématiques et statistiques pour résoudre des problèmes économiques et de gestion**

Ensemble des UE proposées dans le domaine des mathématiques et de la statistique

- **Produire un raisonnement abstrait par l'utilisation d'un langage formalisé et adopter une attitude réflexive par rapport à cette formalisation**

Ensemble des UE du domaine des méthodes quantitatives; Séquence des UE dans le domaine de l'informatique

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires à l'économie et à la gestion.

- **Maîtriser de manière active un socle de savoirs dans les sciences humaines, juridiques et sociales indispensables pour analyser les problématiques dans les domaines économiques et de la gestion.**
- **Connaissance des grands courants de pensée qui fondent les sciences sociales et humaines**

Liste des UE de philosophie, sociologie, science politique,... Les UE de droit

•

				Bloc annuel		
				1	2	3
<input type="radio"/> BNEER1381	Néerlandais III 	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont Pauline Heyvaert	NE [q2] [0h+30h] [4 Crédits] 			x

o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir une unité d'enseignement optionnelle pour 5 crédits.

<input checked="" type="checkbox"/> BECGE1326	Mens en organisatie 	Ludo Struyven	
---	---	---------------	--

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue

○ BINGE1132	Mathématiques pour ingénieur de gestion II	Thierry Lavendhomme	FB [q2] [45h +22.5h] [5 Crédits]
○ BINGE1131	Probabilités	Nathan Uyttendaele (supplée Cédric Heuchenne)	FB [q2] [30h +22.5h] [4 Crédits]

○ Sciences et technologie

○ BINGE1140	Sciences et technologies I	Thomas Gathy	FB [q1] [45h +22.5h] [5 Crédits]
-------------	----------------------------	--------------	---



INTB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :

INTB1BA - 3e bloc annuel

o Langues

○ BANGL1391	Anglais III 🇬🇧	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q2] [0h] +30h] [4 Crédits] 🌐
○ BNEER1381	Néerlandais III 🇳🇱	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont Pauline Heyvaert	NL [q2] [0h] +30h] [4 Crédits] 🌐

o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir une unité d'enseignement optionnelle pour 5 crédits.

⊗ BECGE1326	Mens en organisatie 🇳🇱	Ludo Struyven	NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1218	Publieke economie	Tom Truyts	NL [q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐

o Choix supplémentaire

Si l'étudiant-e a inscrit le cours d'ICT Management (EKULB1329) à son programme, l'unité d'enseignement

INTB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de laegS0o,10J 1r.10J8aS0o,10J 1r.10J8aS0o,10J 1 .1874000244 Tm [(d'enseig

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un

- [Master \[120\] en science des données, orientation statistique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences actuarielles](#) (Louvain-la-Neuve)

Autres formations accessibles